



Mai 2009

# SCOR, 6-2 POUR LA DIRECTION !

Voilà, c'est fini... le projet SCOR est passé avec l'aval de 6 syndicats sur 8, même si seuls 5 d'entre eux l'ont signé : l'UNSA, la CFDT, la CFTC, la CGC et FO Atmic.

Après l'accompagnement des uns, signataires avant même le début des négociations, et la trahison des autres, déserteurs malgré leur engagement, **seuls SUD et les Indépendants ont fait valoir leur Droit d'opposition au SCOR !**

Pourtant tout était encore possible dans ce dossier qui, de l'aveu même du PDG, n'était pas une priorité pour l'entreprise, à tel point que sa mise en place devait passer par le dialogue social, et donc par la voie d'un accord. Mais l'unité syndicale affichée contre le projet SCOR c'est lentement morcelée, avec les premières Défections de l'UNSA BUS et du SAT Encadrement, suivies par la CFDT et FO Atmic (Partie Encadrement de FO), pour finir avec les Désertions de la CGT et de FO.

C'est ainsi que, le 9 mars 2009, les syndicats CGT, SUD, Indépendants et FO de la RATP s'étaient résolument engagés à exercer leur **Droit d'opposition** majoritaire si le SCOR était signé en l'Etat, tout en demandant la réouverture des négociations dans un courrier adressé au PDG et signé par quatre Délégués centraux.

## Une signature sans valeur pour les syndicats FO et CGT ???

Comme pour la réforme des retraites la CGT a de nouveau trahi les agents de la RATP dans la dernière ligne droite, suivie par sa dissidence de la CGT-FO.

SUD considère qu'un engagement doit être respecté car c'est le fondement même de la confiance que nous donnent les salariés, et c'est grâce à cette confiance accordée au moment des élections que les syndicats peuvent engager leur signature, qui vaut parole des salariés.

## Souvenez vous en aux prochaines élections !

En attendant, SUD sera à vos cotés au SCOR



**SYNDICAT SUD/RATP**

3 Rue Rampon - 75011 PARIS

Tel. 01 587 65 624 ou 01 587 65 625

<http://www.sudratp.fr>

Soutenir SUD,  
C'est l'assurance de  
ne pas être trahis !



Monsieur Pierre MONGIN  
Président Directeur Général de la RATP  
54 quai de la râpée  
75.599 paris Cedex 12  
Tel. Fax.

Paris, le 9 mars 2009

Monsieur le Président Directeur Général,

Le 5 février dernier, nos organisations syndicales CGT RATP, SUD RATP, INDEPENDANTS et FO RATP ont déposé une alarme sociale concernant le projet « Scor » qui s'est conclue par un constat de désaccord, le 11 février. Face à cette situation et considérant qu'il est de leur responsabilité de continuer leur démarche commune, sans faille depuis le début, nos organisations syndicales se sont rencontrées le 25 février afin d'envisager les actions à poursuivre sur ce dossier.

Les syndicats SUD RATP, FO RATP, INDEPENDANTS et CGT RATP réaffirment leur volonté d'obtenir un dialogue social constructif et de qualité, porteur des revendications des salariés. Nous ne pouvons pas accepter le projet « Scor » en l'état, ni les méthodes de « négociations » employées, non conformes au droit syndical. La seule façon de porter sereinement ce projet passe par la réouverture des négociations et la remise à plat de sa conception, en y associant pleinement les salariés et les organisations syndicales.

Nous vous confirmons cette proposition avant le passage pour avis au CRE de ce projet, concernant les sujets suivants :

- ⇒ La remise en cause des affectations des agents,
- ⇒ Le niveau de la formation,
- ⇒ La sécurité des agents dans leur nouvelle fonction,
- ⇒ Les conditions de travail et de vie,
- ⇒ Le déroulement de carrière reconnaissant la nouvelle spécificité du métier du contrôle,
- ⇒ Le niveau de la rémunération,
- ⇒ Le respect total de l'accord cadre sur les actions de changement,
- ⇒ La suppression de la productivité sur l'emploi

**Résolution** : décision prise avec la volonté de s'y tenir  
**Engagement** : promesse par laquelle on s'engage

Dans le cas où votre détermination de soumettre ce protocole à des signatures, qui ne pourraient être que minoritaires, l'emportait, les syndicats INDEPENDANTS, CGT RATP, FO RATP et SUD RATP s'engagent résolument à exercer leur droit d'opposition.

Ce dossier est lourd de conséquences pour l'ensemble des agents des trois corps de contrôle, tant sur le plan professionnel que personnel. Les agents ont exprimé leurs inquiétudes et revendications dans le cadre de ce projet, pourtant la direction reste sourde à leurs attentes.

Ce courrier a pour but de porter la voix de la représentation de la majorité des agents du contrôle directement impactés par cette restructuration, et qui, comme ils l'ont massivement démontré ces derniers mois, restent déterminés à se faire entendre et à être les acteurs du devenir de leur métier. Leur avis est essentiel !

Nos organisations syndicales FO RATP, SUD RATP, CGT RATP et INDEPENDANTS espèrent donc que vos engagements de dialogue social et d'écoute des salariés ne seront pas que de vaines paroles sanctionnées par un droit d'opposition.

Dans l'espoir d'être entendus, veuillez croire, Monsieur le Président Directeur Général, en notre dévouement syndical.

CGT RATP  M. NABET	SUD RATP  M. TOUZET	INDEPENDANTS  Lionel LOMESTI	FO RATP  M. LARRIGALDIE
--------------------------	---------------------------	------------------------------------	-------------------------------

Sur 4, il y avait 2 menteurs !